

MUNTON, Don et KIRTON John (sous la direction de). *Canadian Foreign Policy : Selected Cases*. Scarborough (Ontario), Prentice-Hall Canada, 1992, 430 pages.

Claude Goulet

Volume 24, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703196ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703196ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Goulet, C. (1993). Compte rendu de [MUNTON, Don et KIRTON John (sous la direction de). *Canadian Foreign Policy : Selected Cases*. Scarborough (Ontario), Prentice-Hall Canada, 1992, 430 pages.] *Études internationales*, 24(2), 470–473. <https://doi.org/10.7202/703196ar>

générale face aux mêmes défis militaires et paramilitaires externes, la collaboration paraît souhaitable, sinon inévitable.

Les discussions sur les aspects internes de la sécurité tendent également à se figer dans une logique de confrontation, la question centrale étant celle du potentiel de violence, voire de guerre civile, dans le processus de séparation. Ce débat, qui fut certainement émotif si on en juge par le ton de certaines interventions, explique au demeurant le retentissement médiatique de la conférence. Si la majorité des auteurs doutent que l'accession du Québec à l'indépendance puisse s'opérer de façon pacifique, les échanges sur ce sujet se limiteront à un simple constat, les risques de dérapages violents n'étant évalués que de façon très sommaire. Les orateurs évoqueront la possibilité de désordres causés par des affrontements entre nationalistes extrémistes québécois d'une part et anglo-québécois et autochtones de l'autre (le tout aggravé par une intervention des Forces armées canadiennes), sans aller plus loin dans l'analyse des causes et surtout des moyens d'empêcher un tel conflit.

La composition du panel et le traitement inégal des différents aspects du sujet ajoutent aux faiblesses du séminaire. Ainsi, douze des quinze commentateurs sont originaires du Canada anglais, ce qui laisse bien peu de place à l'expression des points de vue autochtones et québécois, soit deux acteurs-clés dans le débat constitutionnel. L'unique représentant autochtone, le chef Gordon Peters, s'en tient à un plaidoyer très général sur le contenu et la légitimité des revendications des Premières

Nations, et ne traite que vaguement des questions de sécurité. Jocelyn Coulon, chargé de l'exposé sur la «dimension québécoise», présente pour sa part un résumé des projets indépendantistes en matière de sécurité, ainsi qu'une évaluation des capacités du Québec à assumer le maintien d'un système de défense. Cette dernière présentation demeure cependant trop succincte, et il est probable que le débat aurait gagné en équilibre et en profondeur si ces deux questions avaient été analysées séparément.

Enfin, à la décharge des orateurs et des organisateurs, il convient de souligner les difficultés imposées par la nature même du sujet. À bien des égards, il s'agissait d'un exercice délicat et périlleux, non seulement en raison de la grande émotivité que suscite cette question, mais aussi du fait que la rupture Canada-Québec demeure purement hypothétique, et qu'il manque donc encore des données essentielles.

Le grand mérite de ce séminaire est certainement d'avoir soulevé un aspect peu étudié du débat constitutionnel... et d'avoir mis en lumière les limites de la réflexion sur ce sujet. Bref, un projet intéressant, mais un résultat passablement décevant.

Stéphane ROUSSEL

Département de science politique
Université de Montréal

MUNTON, Don et KIRTON John (sous la direction de). *Canadian Foreign Policy: Selected Cases*. Scarborough (Ontario), Prentice-Hall Canada, 1992, 430 pages.

Il n'est pas toujours facile de présenter les grandes lignes de la politique étrangère d'un État. Les

événements sont nombreux et revêtent plus ou moins d'importance selon l'intérêt que l'on porte aux dimensions diplomatique, militaire, culturelle, etc. Ce livre, publié sous la direction de Munton et Kirton, a pour objectif de résumer le comportement canadien sur la scène internationale depuis la Deuxième Guerre mondiale. Sans être exhaustif, il offre un portrait assez fidèle de l'attitude du gouvernement canadien au cours de crises ou d'autres événements majeurs qui ont marqué les relations internationales contemporaines. Les auteurs présentent aux étudiants – puisque c'est d'abord à eux que le livre s'adresse – diverses études de cas qui décrivent bien la politique étrangère du Canada.

L'ouvrage est divisé en quatre sections qui réfèrent aux principales périodes de la politique étrangère canadienne, ces dernières étant identifiées selon les thèmes dominants. Ces périodes correspondent généralement aux changements de gouvernement à Ottawa. Les événements sont donc présentés chronologiquement dans vingt-quatre brefs chapitres rédigés par plus de vingt spécialistes des domaines retenus. Ces chapitres sont tous structurés sensiblement de la même manière. Les auteurs présentent d'abord les principales décisions du gouvernement canadien face à une question de dimension internationale pour ensuite analyser les principaux facteurs ou motifs qui ont guidé son action.

La première partie porte sur le comportement canadien lors de la création d'un nouvel ordre international au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Les auteurs montrent notamment que la réputation

acquise par le Canada durant la guerre lui a permis de protéger ses intérêts face aux propositions des grandes puissances. Il s'agit en fait du début de l'internationalisme où le Canada se présentait comme une puissance moyenne (*middle power*). Cette approche supposait notamment une participation active dans les affaires internationales et particulièrement dans l'élaboration de mécanismes visant à résoudre les conflits internationaux. Par exemple, le premier chapitre porte sur la formation des Nations Unies. Les auteurs y résument le rôle du premier ministre canadien lors des négociations ayant conduit à la création de l'ONU. Une approche similaire est adoptée dans les deux chapitres suivants qui portent, respectivement, sur le commerce multilatéral et sur la création de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Dans la deuxième partie, présentée comme la période internationaliste du Canada, les directeurs ont surtout retenu des textes traitant de l'attitude du gouvernement lors de crises régionales. Par exemple, ils se sont intéressés à la guerre de Corée, à la crise de Suez, à la crise des missiles à Cuba, et à la guerre du Vietnam. Les auteurs montrent que la guerre froide a servi à définir l'approche canadienne dans les conflits régionaux. La paix et la sécurité semblent donc avoir orienté la politique étrangère canadienne. Seul le chapitre sur l'exploitation du fleuve Columbia aborde la question économique. Ce sujet se rapproche d'ailleurs des thèmes dominants dans la période suivante, à savoir le rôle des provinces sur la scène internationale et surtout, la défense de la souveraineté du Canada.

Le gouvernement libéral de P.E. Trudeau et la brève présence des conservateurs au pouvoir en 1979-80 constituent la période décrite dans la troisième partie. Le gouvernement canadien semblait alors accorder moins d'importance aux questions liées à la sécurité. Munton et Kirton expliquent notamment cette nouvelle politique étrangère par les changements survenus dans le système mondial et sur la scène politique canadienne. À la lecture des dix chapitres que compte cette section, on constate un rapprochement entre la politique étrangère et la politique intérieure du Canada. On remarque aussi une rupture avec l'approche continentale traditionnelle (l'internationalisme). Par exemple, dans les chapitres sur la participation canadienne à l'OTAN, sur la révision de politique étrangère et sur la troisième option, les auteurs soulignent que le Canada a cherché à affirmer son indépendance. Dans ses actions mêmes, le gouvernement canadien a exprimé plus clairement sa souveraineté comme l'illustrent les chapitres sur le voyage du *Manhattan* et sur la reconnaissance de la Chine. Les facteurs politiques internes ont aussi largement influencé l'attitude du Canada dans sa politique étrangère, le meilleur exemple étant sans doute le conflit entre Québec et Ottawa, présenté dans l'ouvrage à travers l'incident du Gabon en 1968. Cette influence des facteurs internes transparaît également dans les chapitres portant sur le déménagement de l'ambassade du Canada en Israël et sur le Programme énergétique national.

La quatrième et dernière partie regroupe des textes traitant du com-

portement du gouvernement conservateur depuis 1984. Quoique Munton et Kirton soulignent que l'élection de Mulroney n'a pas amené de changements soudains et fondamentaux, ils constatent néanmoins un mouvement vers une plus grande coopération avec les États-Unis et un retour à l'internationalisme de l'après-guerre. Dans le premier cas, c'est évidemment la question du libre-échange qui a retenu l'attention et, dans une moindre mesure, le débat autour des pluies acides alors que la politique canadienne à l'égard de l'Afrique du Sud, la politique d'aide au développement et la guerre du Golfe constituent des situations qui témoignent de l'internationalisme canadien. Les thèmes abordés dans cette section touchent ainsi plusieurs champs.

Le livre constitue donc un excellent outil pédagogique en relations internationales. D'une part, une chronologie des principaux événements ayant influencé la politique étrangère canadienne de l'après-guerre procure aux lecteurs un bon repère pour situer les cas étudiés dans leur contexte historique. D'autre part, les étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances de l'un ou l'autre des cas analysés dans l'ouvrage pourront tirer profit des lectures suggérées à la fin de chaque chapitre. Il convient de préciser que les textes ne sont qu'introductifs et ne visent nullement à fournir des explications complètes et détaillées. Bien plus, Munton et Kirton ont dû ignorer de nombreux cas pour ne retenir que ceux qui offraient une vision assez large de la politique étrangère canadienne. Bref, malgré sa facture conventionnelle, l'ouvrage est assez

intéressant. Il permet de mieux connaître et comprendre le comportement du gouvernement canadien lors de certains événements majeurs au niveau international. En ce sens, il constitue un excellent livre d'introduction à la politique étrangère du Canada.

Claude GOULET

Assistant de recherche
CQRI

SABOURIN, Louis. *Passion d'être, désir d'avoir. Le dilemme Québec-Canada dans un univers en mutation*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 216 p.

L'ouvrage de Louis Sabourin est à lire par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes constitutionnels du Canada. Non pour son actualité immédiate, car il est paru avant le référendum du 26 octobre ; mais, au contraire, pour ce que j'appellerais sa permanence, i.e. l'essentiel de l'histoire des structures politiques et, surtout, les réflexions et commentaires sur l'évolution des États dans un proche avenir.

L'auteur distingue deux courants dans cette évolution. L'un allant vers un mieux-être économique, donc vers «l'avoir» ; l'autre vers un renforcement des identités socio-culturelles, donc de «l'être». Il ne serait pas mauvais, toutefois, de noter, et peut-être Louis Sabourin ne l'a-t-il pas fait assez remarquer, que cette dialectique ne s'applique malheureusement pas à d'autres États (pour encore que l'on puisse utiliser ce terme) dont les populations n'ont d'autre but que de subsister et relève de l'utopie ou de l'hypothèse : États africains, en particulier Soma-

lie, certaines régions de l'ex-Yougoslavie et même l'ex-URSS.

L'auteur étudie successivement : la cause fondamentale des tensions Québec-Canada ; l'évolution et les dimensions des réformes constitutionnelles ; la problématique des sociétés de demain ; et conclut en envisageant un Québec *sui generis* fondé sur l'endogénéité et la compétence dévolutive. La première notion – située «la personne humaine dans sa véritable dynamique individuelle, sociétale et universelle», la seconde est liée à «la maîtrise, effective plutôt que formelle, des pouvoirs».

Louis Sabourin a raison de vouloir ramener les problèmes constitutionnels à des faits concrets. Et je partage – avec joie – son opinion (p. 39) quant à l'utilité des experts, vrais, prétendus, soi-disant, qui m'ont toujours fait penser au Docteur Knock de Jules Romains : les malades ne guérissent pas, mais le médecin prospère....

On peut, de plus, être quelque peu sceptique quant au caractère «magique» des textes constitutionnels. Les écrits peuvent toujours être modifiés sous la force des circonstances ; ou, encore et plus simplement, être interprétés différemment. Les passages au fascisme italien, au national-socialisme allemand, et plus récemment à la démocratie espagnole se sont faits dans le cadre des constitutions existantes.

Il est envisageable qu'au Canada la solution consiste, sans changer pour l'immédiat les textes de base, à les assouplir en pratique et, à titre expérimental, par des délégations